

MANIPULATIONS DES ANIMAUX

Objectifs :

- **Sécurité des opérateurs** : Une manipulation adaptée des animaux est nécessaire
- **Respecter le bien-être animal** : afin d'éviter tout stress et douleurs inutiles

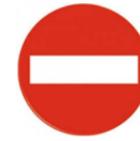


**Les ovins sont des animaux grégaires qu'il est beaucoup plus facile de manipuler en groupe.
Pour faciliter la conduite des animaux, il est recommandé de constituer des petits groupes en fonction de la cadence d'abattage.**



MANIPULATIONS AUTORISÉES

- Tapoter sans violence sur le dos des animaux afin de les stimuler et les guider dans la direction souhaitée
- Contention mécanique
- Animal maintenu jusqu'à la perte de conscience



MANIPULATIONS INTERDITES

- Toute contention manuelle ou à l'aide de liens (cordes, chaînes, élastiques) ; berce simple
- Frapper les animaux ou leur donner des coups de pieds
- Soulever les animaux par la tête, les oreilles, les cornes, la laine, la queue et les manipuler d'une manière qui leur cause des douleurs ou des souffrances
- Utiliser des aiguillons ou d'autres instruments pointus
- Tordre, écraser ou casser la queue des animaux ou les saisir par les yeux
- Fixer les animaux à même le sol



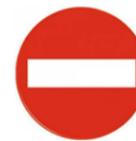
"les animaux doivent être menés avec calme"



"un animal doit être contenu fermement jusqu'à la perte de conscience"



"les ovins ne doivent pas être attachés avec des cordes et doivent disposer d'un espace suffisant"



"les animaux ne doivent pas être brutalisés"

